

Questions orales

Des voix: Oh, oh!

M. Mulroney: Je dis bien hypothétique sur trois plans. Je répète donc, pour la gouverne de mon collègue, qu'on a parlé à la Chambre d'une décision prise par le ministre des Pêches et des Océans au cours de l'hiver ou au début du printemps cette année, décision qui a été communiquée à certains fonctionnaires du bureau du premier ministre. Le député parle maintenant du mois d'août. Les choses en sont restées là. On ne m'en a pas parlé. J'ai déjà dit à mon collègue que c'était tout ce que je savais à ce sujet. On ne m'a pas saisi de cette affaire. Mais je vais certes vérifier la deuxième partie des allégations du député et je lui ferai part du résultat de mes démarches, mais il saute aux yeux que rien d'irrégulier n'a été commis.

Une voix: C'est au tour de Barbara maintenant?

* * *

LES BANQUES

LA BANQUE COMMERCIALE DU CANADA—L'ABSENCE DES MINISTRES À LA RÉUNION DE MARS

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre d'État aux Finances. Peut-elle confirmer que ni elle ni le ministre des Finances n'ont assisté aux réunions du 22 au 25 mars où s'est décidé le sort de la Banque Commerciale du Canada?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, tout le monde sait, je crois, que ces discussions ont été menées par d'autres que moi.

LES RESPONSABILITÉS DES MINISTRES

Mlle Aideen Nicholson (Trinity): Le Canada faisait face à sa première faillite bancaire depuis 60 ans, mais deux ministres ont laissé les négociations aux fonctionnaires et n'ont pas exigé une information complète sur la situation financière de la banque. Quelles raisons la ministre peut-elle invoquer pour expliquer qu'elle ait ainsi renoncé à ses responsabilités?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, je puis confirmer pour la gouverne de la députée que jamais de ma vie je n'ai renoncé à mes responsabilités, pas une seule fois.

● (1440)

Des voix: Bravo!

Mme McDougall: Il est parfaitement normal . . .

M. Nystrom: Vous êtes la prochaine, Barbara.

Mme McDougall: Il est parfaitement normal que des négociations soient menées par des personnes qui sont constamment au fait de la situation. Le gouverneur de la Banque du Canada, l'inspecteur général des banques et le sous-ministre des Finances ont agi très convenablement. Mon collègue, le ministre des Finances, et moi étions parfaitement informés et avons arrêté la politique qui faisait l'objet des négociations.

L'ABSENCE DE REPRÉSENTANTS DU CANADA

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre qui n'ignore sans doute pas que la récente décision prise au cours de la fin de semaine aux États-Unis entraînera la perte d'un grand nombre d'emplois pour les Canadiens de toutes les régions. Comme le ministre des Finances se trouvait à Washington avant cette réunion, qu'il savait qu'elle allait avoir lieu et qu'il devait certes en connaître le principal sujet de discussion, pourquoi le premier ministre n'est-il pas intervenu pour veiller à ce que le Canada y soit représenté?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, il est bien clair que la réunion des ministres des cinq grandes puissances économiques est tout à fait normale et habituelle et qu'elle précède toujours les réunions du FMI qui ont lieu à l'automne. Le député sait au moins cela.

Des voix: Oh, oh!

Mme McDougall: Le ministre des Finances a été en contact avec les autorités de Washington et leur a fait part des préoccupations du Canada. La décision qui a été prise en fin de semaine tenait compte de bon nombre d'entre elles.

ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE D'INTERVENIR

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse à nouveau au premier ministre. Il me semble que le Canada a adopté une attitude indifférente sur un certain nombre de questions dont les 300 projets de loi protectionnistes américains et plus récemment la décision de la dernière fin de semaine. Pourquoi n'abandonnons-nous pas cette attitude indifférente devant les États-Unis et ne demandons-nous pas au premier ministre d'appeler le président des États-Unis au téléphone et de commencer à défendre les intérêts des travailleurs et des producteurs canadiens sur une question aussi importante que celle-ci?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ose espérer que le député aura d'ici quelques jours l'occasion d'applaudir le gouvernement pour avoir continué de faire exactement ce qu'il demande.

* * *

LA LOI SUR LES JEUNES CONTREVENANTS

ON DEMANDE DES AMENDEMENTS

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au solliciteur général. Il n'ignore pas qu'un juge d'Ottawa a récemment rejeté les accusations portées contre un adolescent qui s'était sauvé du foyer de groupe où il était détenu. Le ministre peut-il nous dire s'il va proposer sans tarder des amendements à la Loi sur les jeunes contrevenants pour remédier à cette situation ainsi qu'à tous les autres problèmes signalés par les chefs de police et les procureurs généraux de tout le pays?